

Listen to this article

1 Timothée 3:14, 15 : *« Je t'écris … afin que … tu saches … comment on doit se comporter dans la famille de Dieu, c'est-à-dire dans l'Eglise du Dieu vivant. »* – Ecclésiaste 4:17 : *« Veille bien sur tes pas lorsque tu te rends au sanctuaire de Dieu. ».* (Ces versets sont puisés dans la Bible du Semeur).

L'Eglise : Les Ecritures nous la définissent comme étant l'Eglise de Dieu, l'Eglise de Christ, ou l'Eglise des premiers-nés. Les membres qui la constituent sont appelés frères, disciples ou chrétiens.

Toutes ces expressions nous permettent d'identifier la communauté chrétienne véritable, depuis notre Seigneur et les Apôtres jusqu'à nos jours.

Voyons la description de l'Apôtre Paul en Hébreux 12:22-23 : *« Vous au contraire, vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, avec ses milliers d'anges en fête. Vous vous êtes approchés de l'assemblée des fils premiers-nés de Dieu dont les noms sont inscrits dans les cieux. »*

L'assemblée des premiers-nés, ou l'Eglise de ce côté du voile, l'Ecclésia, ne doit pas être confondue avec l'Eglise qui naît à la première résurrection. Celle-ci ne concerne que notre Seigneur et son corps, donc, le Seigneur et la classe de l'Epouse.

L'Eglise dont nous allons parler est l'Eglise des premiers-nés, c'est-à-dire tous ceux qui sont engendrés de l'Esprit, et décrits prophétiquement dans l'Ancien Testament par rapport à la Pâque.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Nous savons que tous les premiers-nés d'Israël furent échangés contre la seule tribu de Lévi. Cette tribu fut à son tour divisée en deux parties, l'une comme étant la classe sacerdotale (représentant le Corps de Christ), et l'autre la classe des serviteurs (la Grande Multitude).

Le véritable sens de « l'Eglise » a été dénaturé au cours des siècles, et réduit à sa plus simple expression. L'Eglise a été définie comme étant un lieu de rencontre, plus précisément l'édifice permettant de se réunir, le lieu de culte. Ainsi nous entendons généralement dire dans la plupart des confessions religieuses : « Nous allons à l'église. »

L'apôtre Paul s'oppose catégoriquement à cette définition. Lisons en Actes 17:24 : *« Dieu, qui a créé l'univers et tout ce qui s'y trouve, et qui est le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas dans des temples bâtis de mains d'hommes. »*

L'apôtre Pierre définit « l'Eglise » en ces termes en 1 Pierre 2:5 : *« Et puisque vous êtes vous aussi des pierres vivantes, édifiez-vous pour former un temple spirituel et pour constituer un groupe de prêtres consacrés à Dieu. »*

Lisons en Actes 9:31 : *« Dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, l'Eglise jouissait alors de la paix. Elle grandissait dans la foi, vivait dans l'obéissance au Seigneur. »*

L'Eglise dont il est question ici, se rapporte bien aux pierres véritables et vivantes, à tous les croyants individuellement et collectivement – à tous ceux qui constituent la communauté chrétienne – les consacrés – les engendrés de l'Esprit, la classe des premiers-nés – plus généralement la famille de la foi.

Ainsi l'Eglise qui est en cours de formation pendant toute la période de l'âge de l'Evangile, doit se soumettre aux recommandations scripturales. Nous nous attarderons sur les paroles de notre Seigneur écrites en Matthieu 18:20 : *« Car là où deux où trois sont ensemble en mon nom, je suis présent au milieu d'eux. »*

L'Esprit du Seigneur habite donc parmi les membres rassemblés, même si ceux qui se rassemblent ne sont qu'au nombre de deux ou trois. Cela doit nous aider à mieux comprendre pourquoi il est indispensable de nous réunir dans la communion

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

chrétienne, à la table du Seigneur, si richement et si généreusement préparée pour nous.

L'apôtre Paul nous dit en Hébreux 10:25 : *« Ne prenons pas, comme certains, l'habitude de délaisser nos réunions. Au contraire, encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant plus que vous voyez se rapprocher le jour du Seigneur. »* – De quel jour s'agit-il ? Il s'agit du jour de la fermeture de toutes les opportunités et du rassemblement dans les cieux des joyaux de l'Eternel.

Ce jour a commencé avec la Seconde Présence de notre Seigneur et la résurrection des saints, et prendra fin lorsque la phase spirituelle sera complète au-delà du voile. Ainsi abandonner les assemblées constitue un manquement à nos besoins. Cela serait sous-estimer nos devoirs, nos responsabilités et faire violence aux règles des Ecritures.

Lisons quelques extraits (Volume 6 pages 334-335) : « L'objet de ces rassemblements est clairement indiqué : l'avancement mutuel dans les choses spirituelles ; ce sont les occasions favorables pour s'exciter à plus d'amour pour le Seigneur et pour les frères, pour croître dans les bonnes œuvres de toutes sortes qui glorifieraient notre Père, béniraient les frères… » – Quel champ fertile pour la méditation, l'étude, l'amitié fraternelle et la communion ! David déclare dans le Psaume 84:5 : *« Bienheureux ceux qui habitent ta maison, car ils pourront te louer toujours. »*

Si donc nous n'apprécions pas la communion de ceux qui s'affectionnent aux choses spirituelles, si nous ne la désirons, ne la recherchons, ni ne profitons des occasions d'en jouir, nous pouvons être sûrs que ces manquements seraient de fâcheux symptômes de notre déclin spirituel.

Celui qui n'apprécie pas le privilège de se réunir avec d'autres pour discuter sur les Ecritures, est, à certains égards, un malade spirituel, qu'il soit ou non capable de diagnostiquer sa propre maladie.

Affligé d'une sorte d'orgueil et de suffisance personnelle une telle personne serait amenée à se dire : je n'ai pas besoin d'aller à l'école commune de Christ, d'être enseigné avec ses autres disciples. Je veux prendre des leçons particulières du

Seigneur chez moi, et Il m'enseignera à part des leçons plus approfondies et plus spirituelles.

Nous croyons quelquefois que le fait de vouloir être avec le Seigneur dans la gloire, est une fin en soi. Dans ce cas détrompons-nous, car encore faut-il désirer, à présent, être avec ceux qui Lui appartiennent. Négliger ces opportunités, peut porter un sérieux préjudice à notre attente, en se voyant rejeté par le Sei-gneur.

Ainsi quel que soit le lieu où le peuple du Seigneur se rassemble en paix, (dans les assemblées, les conférences ou autres rencontres chrétiennes), notre Seigneur selon sa promesse y est présent avec son Esprit et déverse les bénédictions promises, que nous nous refusons parfois si nous négligeons de telles opportunités.

Mais voyons les choses du point de vue plus local, et considérons, à la clarté des Ecritures, nos devoirs et nos responsabilités dans nos Ecclésias respectives, nos assemblées.

Lisons en Ephésiens 4:11-12 : *« C'est lui qui a fait don de certains comme apôtres, d'autres comme porte-parole de Dieu, d'autres comme évangélistes, et d'autres encore comme pasteurs et enseignants. Il a fait don de ces hommes pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ. »*

Nous voyons que les dispositions et les arrangements pris par le Seigneur sauvegardent son troupeau, et en même temps, pourvoient abondamment à ses besoins.

L'ordre est la première loi du ciel. Cette loi doit donc être hautement estimée et respectée parmi ceux qui s'affectionnent aux choses célestes.

L'Ecclésia ou l'assemblée est une institution divine. Personne ne peut donc se permettre à quelque titre que ce soit de faire violence aux règles préétablies. Pour nous pénétrer de l'importance de ce sujet, nous utiliserons deux images de l'Ancien Testament.

La première nous la trouvons en Exode 3:4-5 : *« L'Eternel vit que Moïse faisait un*

détour pour aller voir et il l'appela du milieu du buisson : Moïse, Moïse ! Je suis là, répondit Moïse. Dieu lui dit : N'approche pas d'ici, enlève tes sandales, car le lieu où tu te tiens est un lieu sacré. »

Cette image est très puissante, car ces mêmes paroles ont été répétées à Josué, juste avant la prise de Jéricho (Josué 5:13-15) – v.15 : *« Le chef de l'armée de l'Eternel lui répondit : Ote tes sandales de tes pieds, car l'endroit où tu te tiens est un lieu saint. Et Josué obéit. »*

Ces deux événements sont très importants et nous permettent d'entrevoir une image de l'Ecclésia – l'assemblée. Le buisson ardent représente le peuple du Seigneur et toutes ses épreuves. De même que l'endroit dont Moïse foulait le sol était saint, ainsi chaque lieu de rencontre du peuple de Dieu doit être considéré comme digne de respect, donc sacré ou saint.

Généralement les sandales sont très exposées à la salissure, aux souillures. Elles laissent des empreintes sur le sol propre. Cette image est merveilleuse, car elle nous représente la façon dont nous devons respecter notre assemblée, l'endroit où nous parlons avec Dieu.

Ces sandales représentent notre chair avec toutes nos faiblesses humaines, les animosités, la haine, les querelles, les emportements, etc.

Cela veut donc dire que nous ne pouvons fouler le lieu saint, qu'à la seule condition d'être débarrassés de toutes ces souillures.

Cette pensée est confortée par les paroles écrites en Lévitique 15:31 : *« C'est ainsi que vous tiendrez les Israélites à l'écart de ce qui pourrait les rendre rituellement impurs et les exposerait à être frappés de mort s'ils venaient à rendre impur mon tabernacle qui est au milieu d'eux. »*

La deuxième image se trouve en Exode 35:3 : *« Vous n'allumerez de feu dans aucune de vos habitations le jour du sabbat. »* Le sabbat était un jour de repos divinement institué pour le peuple d'Israël. Ce jour devait être respecté et sanctifié.

Si nous transposons cette condition à nos rencontres spirituelles, nous devons

observer la règle suivante : « N'allumez point de feu. »

Le feu est souvent le symbole de destruction, de ravage, d'un conflit, de la manifestation d'une violente irritation, d'un emportement etc.

Nos rencontres doivent se caractériser nécessairement par la dignité, la sobriété, et une solennité convenable, car les tentations et les dangers auxquels le peuple de Dieu est exposé, sont variés.

Si la paix règne dans notre assemblée, cela ne nous garantit pas à terme que tout ira toujours aussi bien. Il est sûr que l'adversaire, lui qui est toujours vigilant, tire parti de toute faille ou de toute règle non-observée, soit collectivement par l'Eglise, soit individuellement par l'un ou l'autre de ses membres.

Nous enorgueillir que l'assemblée est au « top », tranquille, et paisible ne nous met pas à l'abri d'éventuelles difficultés. Bien au contraire, les périodes de paix et de repos sont justement des moments que nous devons employer pour nous préparer à d'éventuelles bourrasques et tempêtes qu'il nous faudra traverser à la fois collectivement et individuellement.

Pour faire face à toutes ces éventualités, nous devons tout d'abord nous souvenir que chaque Ecclésia – assemblée – est une entité dans l'organisation divine, obligatoirement distincte l'une par rapport aux autres. Il nous est interdit de nous ingérer dans les affaires d'une autre assemblée. Cela ne serait qu'une preuve d'orgueil. Divulguer à l'extérieur les problèmes de son assemblée est à proscrire. Et pourtant le peuple de Dieu n'est pas exempt de telles tentations.

Ainsi dans les affaires d'Etat de la société actuelle, la divulgation de secrets ou d'informations portant atteinte à la sécurité d'un pays est sévèrement réprouvée. Le ou les contrevenants s'exposent toujours à des peines de prison ou au pire à la condamnation à mort. Il serait tout aussi grave si l'un ou l'autre des membres d'une assemblée s'adonnait à de telles pratiques.

Rappelons-nous les conséquences d'un tel agissement :

(Manne 7 janvier) – « La calomnie et la médisance sont de véritables assassinats du

caractère d'autrui, et la diffamation est le vol de la bonne renommée du prochain. »

(Manne 10 septembre) – « Diffamer, c'est dire une chose vraie ou fausse avec l'intention de nuire à quelqu'un. » Quelqu'un a dit : la calomnie et la médisance sont les armes des faibles et des incompétents.

(Manne 30 mars) – « La ressemblance à Dieu ne peut certainement comprendre aucun commérage nuisible, aucune conversation impure ou impie, aucune parole de déloyauté ou de rébellion. »

(Volume 6 page 317) – « Méfions-nous des ouï-dire ou des rumeurs. Ils ne doivent pas être du tout pris en considération, car aucun compagnon de service, au courant des règles du Seigneur ne voudrait faire circuler des rumeurs ou avoir confiance dans la parole de ceux qui ne tiennent aucun compte des directives du Maître. » (fin de citation).

(Manne du 6 Octobre) – « La disposition qui est prête à censurer, à accuser et à condamner tout le monde dénote une mauvaise condition de cœur contre laquelle les enfants de Dieu doivent être en garde. Chacun devrait s'appliquer à éviter la disposition à la critique exagérée qui les pousse à condamner et à détruire les autres, tandis qu'ils désirent la miséricorde pour eux-mêmes. »

De telles pratiques directement inspirées par l'adversaire dénoteraient un manque d'Esprit Saint.

Ephésiens 4:16 : *« C'est de lui que le corps tout entier tire sa croissance pour s'affermir dans l'amour, sa cohésion et sa forte unité lui venant de toutes les articulations dont il est pourvu, pour assurer l'activité attribuée à chacune de ses parties. »*

Cette condition ne peut être remplie que si l'ordre et la discipline sont respectés. Cela est confirmé dans la vie de tous les jours. Seule une entreprise bien organisée peut progresser. Dans le cas contraire elle est obligatoirement vouée à l'échec, au dépôt de bilan.

L'apôtre Paul nous donne la recommandation suivante en 1 Corinthiens 14:40 :

« Mais veillez à ce que tout se passe convenablement et non dans le désordre. »

Ainsi chaque assemblée, qu'elle soit grande ou petite, ne peut se soustraire à aucune règle. Rappelons-nous une fois encore les paroles de notre Seigneur : *« Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »*

Se réunir au nom du Seigneur suppose se conformer sans réserve à ses instructions et à celles des apôtres. Faire abstraction de ces règles, surtout pour des ambitions personnelles, ou ne pas fréquenter les lieux de rencontre spirituelle pour assouvir une rancune que nous cultivons contre l'un ou l'autre des frères, nous expose non seulement au danger des tentations, aux épreuves et aux difficultés, mais risque à terme de nous priver de l'esprit promis du Seigneur.

Romains 13:2 : *« C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité lutte contre une disposition établie par Dieu, et ceux qui sont engagés dans une telle lutte recevront le châtiment qu'ils se seront attiré. »*

Voyons quelques autres aspects de la vie de l'Eglise. Lisons en 1 Corinthiens 14:26 : *« Comment donc agir, mes frères ? Lorsque vous vous réunissez, l'un chantera un cantique, l'autre aura une parole d'enseignement, un autre une révélation ; celui-ci s'exprimera dans une langue inconnue, celui-là en donnera l'interprétation ; que tout cela serve à faire grandir l'Eglise dans la foi. »*

Cette définition de rassemblement ne peut être observée pleinement de nos jours. Les dons de l'Esprit, nécessaires au début de l'ère chrétienne pour convaincre les gens du dehors, n'ont plus leur raison d'être de nos jours.

L'apôtre encourage chaque membre à faire valoir ses talents, ses capacités. Ici encore nous avons une double responsabilité, celle de ne pas enterrer nos talents, et plus encore, celle de ne pas enterrer les talents de ceux qui les ont reçus du Seigneur. Nous sommes bien souvent prompts à censurer les capacités de nos frères, sans nous soucier que Dieu en est le généreux donateur.

Chaque membre a sa place dans l'assemblée et doit faire valoir ses talents, assurer une part active. Active veut dire participative, et non restrictive. L'assemblée est quelque chose de vivant. Il serait fortement préjudiciable si des membres venaient

à la réunion pour faire simplement acte de présence ou pour perpétuer une habitude.

Les serviteurs de l'assemblée ont une grande responsabilité, celle d'encourager les uns et les autres à participer pour se développer. Même les membres les plus petits ne peuvent être ignorés. Pour le Seigneur ceux-là aussi comptent au même titre que tous les autres membres. Eux aussi ont quelque chose à dire. C'est généralement eux qui doivent être le plus encouragés.

Voyons un autre aspect de nos réunions. L'expérience montre, que lors de nos études, il y a parfois affrontement lorsque des points de vue divergent sur un sujet donné. Il nous arrive d'abuser de nos privilèges et de nos droits, en voulant imposer à tout prix notre façon de penser.

Nous voulons rester sur nos positions, et nous l'affichons à haute voix, en prenant la parole fréquemment, parfois sans autorisation, et nous faisons semblant d'ignorer que nous nous trouvons dans un lieu saint. Cette méthode est à proscrire, car elle témoigne d'un manque de respect et de considération. Cela peut être grave, pourquoi ? Parce que nous ne devons pas oublier que :

1) – Certains membres sont vulnérables et fragiles. Ils ne se manifestent pas ouvertement, mais n'en pensent pas moins.

2) – Tous les membres ne sont pas développés de la même façon. Cela peut irriter ou scandaliser ceux qui nous entourent.

3) – Tous ont le droit de s'exprimer. N'empiétons donc pas sur le temps de parole des autres membres. Ils ont aussi quelque chose à dire. Il serait dommage de nous priver de leurs idées.

En Philippiens 2:2 l'apôtre Paul déclare : *« Rendez donc ma joie complète : Tendez à vivre dans l'unité. Et pour cela, ayez le même amour, une même pensée, et tendez au même but. »*

(Volume 6 pages 344 et 345) – « L'assemblée devrait en premier lieu, en dernier lieu et toujours, distinguer entre les principes fondamentaux des doctrines de Christ

(qu'aucun membre n'a le droit de changer ou d'altérer, ni consentir à les voir remettre en question), et la discussion de doctrines proposées lesquelles doivent être en accord avec les principes fondamentaux. » (fin de citation).

Si toutes les doctrines fondamentales nous sont communes (je le pense du moins), il se trouve que nous avons parfois des divergences accentuées dans leurs applications.

S'il nous arrive d'avoir des pensées divergentes, n'oublions jamais que cela nous oblige à nous investir d'avantage dans les recherches. Efforçons-nous toutefois de faire en sorte que nos arguments soient les plus conformes aux Ecritures. Rappelons-nous qu'aucun problème n'a jamais été résolu par la colère ou l'entêtement.

Sachons écouter, respecter d'autres avis. Usons de patience, de tolérance et de savoir-vivre. Ayons de la considération les uns pour les autres. C'est à ce prix que nous pourrons préserver la paix et l'unité dans nos assemblées.

Le dernier point que je voudrais encore aborder aujourd'hui, concerne l'attitude des serviteurs, des frères anciens, et la responsabilité des assemblées à cet égard. Ce sujet à lui seul mériterait beaucoup de commentaires, mais nous nous limiterons à soulever les dix points suivants :

1) – Un frère ancien n'est qu'un serviteur. Il n'exerce pas ce service de sa propre autorité, mais grâce aux voix de l'assemblée, aussi bien des membres les plus développés, que des plus faibles.

2) – Ni l'instruction, ni l'éloquence ne donnent des droits supplémentaires à ceux qui ont la charge des assemblées. Rappelons-nous le cas de Moïse.

3) – Cette position ne confère aucune autorité sur l'assemblée, si ce n'est celle qui découle de la sollicitude. Cette leçon nous est enseignée par le Seigneur Lui-même. Lisons en Luc 22:27 : *« Car quel est le plus grand, celui qui est à table, ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, cependant, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. »* Avons-nous bien remarqué : Le Seigneur est Celui qui sert. Quelle merveilleuse leçon d'humilité à imiter pour tous les serviteurs des

assemblées.

4) – Un ancien n'est pas propriétaire d'une assemblée. Il n'est ni un chef, ni élu à vie. Les modalités et les fréquences des élections sont là pour préserver l'assemblée des dérives éventuelles.

5) – L'assemblée ne doit pas tout accepter d'un ancien, que ce soit ses caprices, ou ses sautes d'humeur. Un ancien doit être loyal et dévoué envers tous les membres de son assemblée.

6) – Un ancien doit s'investir cœur et âme dans son assemblée. Il doit veiller à préserver la paix et la sérénité. Bien souvent les querelles qui enveniment les assemblées sont issues de l'entêtement des anciens. Un tel comportement ne témoigne d'aucune façon de la possession de l'Esprit du Seigneur.

7) – Les conducteurs ont besoin d'une sagesse spéciale, d'amour, de force de caractère, et de clairvoyance dans la Vérité. Tite 2:1 : *« Pour toi, dis les choses qui sont conformes à la saine doctrine. »*

8) – Aucun membre n'a le droit de réclamer, ou de prétendre ouvertement à cette position. Toute prétention voyante dans ce sens serait un signe révélateur d'incompétence. Le choix des serviteurs incombe exclusivement à l'assemblée qui est le maître dans ce domaine.

Une telle attitude a été sévèrement punie dans l'Ancien Testament. Rappelons-nous la révolte de Koré, Dathan et Abiram. Lisons en Nombres 16:3 : *« Ils s'attroupèrent autour de Moïse et d'Aaron et leur lancèrent : C'en est assez ! C'est la communauté tout entière qui est sainte et l'Eternel est au milieu de nous tous. De quel droit vous mettez-vous au-dessus de la communauté de l'Eternel ? »*

Voyons ce qu'en dit l'apôtre Paul à ce sujet en Philippiens 2:3-4 : *« Ne faites donc rien par esprit de rivalité, ou par un vain désir de vous mettre en avant ; au contraire, par l'humilité, considérez les autres comme plus importants que vous-mêmes ; et que chacun regarde, non ses propres qualités, mais celles des autres. »*

L'assemblée doit être assez sage et suffisamment éclairée pour remettre cette

charge à ceux qui sont humbles, et les mieux préparés pour assumer la responsabilité qui leur est confiée. L'apôtre Paul énumère les qualités suivantes en 2 Timothée 2:24 : *« Or, il n'est pas convenable pour un serviteur du Seigneur d'avoir des querelles. Qu'il se montre au contraire aimable envers tout le monde, capable d'enseigner et de supporter les contrariétés. »*

Parmi ce que Dieu hait, Salomon rapporte en Proverbes 6:19 : *« L'homme qui sème la discorde entre des frères. »* C'est suffisamment tôt que l'assemblée doit distinguer ces signes précurseurs pour préserver l'unité et la paix dans l'Eglise.

9) – Chaque assemblée, chaque membre est responsable devant Dieu. Cela ne dispense personne de l'ordre qui doit régner par nécessité.

Une assemblée désorganisée serait semblable à une construction délabrée. Elle perdrait toute sa vitalité spirituelle.

10) – L'assemblée doit estimer ceux qu'elle a choisis. 1 Timothée 5:17 (Version Segond) : *« Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur. »* Ils doivent être considérés non pour la position qu'ils occupent, mais pour leur dévouement et le bien-être spirituel qu'ils apportent en vue du développement paisible de tous les membres.

Romains 12:4-8 : *« Chacun de nous a, dans un seul corps, de nombreux organes ; mais ces organes n'ont pas la même fonction. De même, alors que nous sommes nombreux, nous formons ensemble un seul corps par notre union avec le Christ, et nous sommes tous, et chacun pour sa part, membres les uns des autres.*

Et Dieu nous a accordé par grâce des dons différents. Si l'un a le don d'apporter des messages inspirés, qu'il l'exerce conformément à notre foi commune. Si un autre a le don de servir, qu'il se consacre à ce service. Que celui qui a le don d'enseigner, enseigne. Que celui qui a le don d'encourager, encourage. Que celui qui donne le fasse sans arrière-pensée ; que celui qui dirige le fasse avec sérieux ; que celui qui secourt les malheureux le fasse avec joie. »

Soyons prédisposés à l'unité, à la paix, à l'affection fraternelle dans nos assemblées, et généralement parmi tout le peuple du Seigneur où il se trouve.

Sachons considérer les uns et les autres. Développons la patience, l'indulgence, la douceur, l'esprit de secours, d'entraide, de réconfort, afin que l'esprit du Seigneur abonde en chacun d'entre nous.

Nous terminerons par une pensée de l'apôtre Paul en 2 Thessaloniciens 3:16 :
« Que le Seigneur qui donne la paix vous accorde lui-même la paix de toute manière et en toutes circonstances. Que le Seigneur soit avec vous tous. » – Amen.

Fr. J. W.